

CONSEILS ET RÉFÉRENCES EXTERNES

Lors d'une mise en location d'un bien ou d'un changement de locataire, le nouveau bail doit être accompagné de certains diagnostics réalisés par des diagnostiqueurs certifiés afin d'informer le locataire sur l'état du logement.

Toutes les locations sont concernées, cependant qu'il s'agisse d'un logement destiné à l'habitation principale, une location saisonnière de courte durée, d'un local professionnel et que le bien soit une maison particulière ou un lot de copropriété dans un immeuble collectif, les obligations peuvent différer.

Conseils : contactez-nous pour connaître les obligations auxquelles vous êtes soumis

Le montant des diagnostics obligatoires à réaliser avant la location est déductible des revenus locatifs dans le cadre de l'imposition au régime réel des loyers perçus.

Tout diagnostiqueur immobilier certifié doit vous présenter :

- une copie de sa certification personnelle délivrée par un organisme agréé par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation),
- une déclaration d'indépendance de toute entreprise susceptible d'effectuer des travaux qu'il serait amené à prescrire,
- une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle (RC Pro).



Agence Vendée / Loire-Atlantique

Place du Dauphin - 85200 FONTENAY-LE-COMTE

4 Place de la République - 85120 LA CHATAIGNERAIE

D160 - Route de Cholet - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

21 Rue de l'Océan - 85560 LONGEVILLE-SUR-MER

 **02 51 87 85 50**

E-mail : agence85@e-maidiag.fr



**DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
OBLIGATOIRES
EN CAS DE
LOCATION**



DIAGNOSTICS IMMOBILIERS OBLIGATOIRES EN CAS DE LOCATION

	DIAGNOSTIC à fournir au locataire avant la signature d'un bail	OBLIGATIONS À CE JOUR	
TOUS LES BIENS	D.P.E. Diagnostic de Performance Énergétique		
	LOI BOUTIN Attestation de la surface habitable réelle		
	E.R.P. État des Risques et Pollutions		
	ANCIENNETÉ DE L'INSTALLATION DE PLUS DE 15 ANS (tout ou partie)	ÉLECTRICITÉ État de l'installation intérieure d'électricité	
		GAZ État de l'installation intérieure de gaz	
IMMEUBLE COLLECTIF (partie privatives) PERMIS DÉLIVRÉS AVANT LE 1ER JUILLET 1997	AMIANTE Rapport mission de repérage des matériaux et produits de la liste A à intégrer au «Dossier Amiante - Parties Privatives»		
TOUS LES BIENS CONSTRUITS AVANT 1949	PLOMB Constat de risques d'exposition au plomb dans les peintures		